

Sciences humaines : 12^e année

Code de cours 0580

Crédit du cours 1,0

Programme **FRANÇAIS**

Survol de la discipline

Les sciences humaines consistent en l'étude des sociétés et des lieux, dans le passé et de nos jours, proches et lointains, en relation les uns avec les autres et faisant partie du monde naturel. Au Manitoba, les sciences humaines se concentrent sur les disciplines de l'histoire et de la géographie et intègrent les concepts interdépendants que l'on trouve dans les humanités et les sciences sociales.

Les processus de sciences humaines permettent aux élèves de s'engager efficacement dans les programmes d'études et de développer continuellement leurs compétences globales et leurs apprentissages durables. Les élèves acquièrent des connaissances et une compréhension interdépendante, des habiletés et des valeurs pour devenir des citoyens démocratiques et responsables actifs, qui adhèrent aux principes de vérité et de réconciliation, de développement durable et de droits de la personne.

Les sciences humaines au Manitoba ciblent les apprentissages durables suivants :

- identité, culture et communauté;
- la Terre : lieux et personnes;
- liens historiques;
- interdépendance mondiale;
- pouvoir et autorité;
- économie et ressources.

L'apprentissage en sciences humaines tient compte du rôle de l'école francophone en milieu minoritaire et de la construction langagière, identitaire et culturelle, ainsi que des principes de l'apprentissage et de l'évaluation. Les élèves en sciences humaines sont exposés à la fois à des modèles de cette discipline et à des modèles culturels et langagiers.

Survol du cours

Droit canadien

Le programme d'études Droit canadien 12^e année présente les composantes essentielles du droit canadien : les principes fondamentaux du droit, la Charte canadienne des droits et libertés, le droit pénal, le droit civil et le droit de la famille. Enfin, il est attendu que les élèves auront l'occasion d'approfondir leurs compétences dans un domaine particulier en choisissant parmi les

sujets suivants : le droit international, les droits de la personne, le droit et les mineurs, le droit du travail et le droit environnemental.

Compétences globales en sciences humaines



La pensée critique

La pensée critique en sciences humaines est essentielle pour prendre des décisions éthiques et devenir des citoyens du monde réfléchis et actifs. Elle fait appel à des processus de questionnement et de réflexion historique et géographique, à l'utilisation de données probantes, à la définition de critères et à la production de raisonnements permettant une prise de décision éclairée et la création de solutions nécessaires à un avenir durable et éthique.

- Les élèves feront appel à leur esprit critique pour choisir et utiliser des sources dans leurs recherches et leurs réflexions de manière stratégique et efficace pour obtenir une compréhension approfondie et étendue des sujets, tirer des conclusions et prendre des décisions éclairées.
- Les élèves porteront des jugements raisonnés sur le monde en évaluant leurs sources pour en vérifier la fiabilité et la pertinence, ainsi qu'en les analysant pour y déceler tout signe de préjugé, de racisme et de stéréotype.
- Les élèves établiront des liens entre les idées, les tendances et les relations en faisant appel à des critères et à des raisonnements pour comprendre les concepts de la pensée historique.
- Les élèves envisageront un large éventail de perspectives et de contextes pour comprendre l'expérience humaine dans toute sa diversité.
- Les élèves interpréteront les renseignements et les idées et admettront que les interprétations peuvent changer lorsque de nouveaux renseignements émergent.
- Les élèves évalueront leurs hypothèses personnelles et leurs préjugés fondés sur des informations et des idées nouvelles.
- Les élèves poseront des questions pertinentes et explicites pour élargir et approfondir leurs connaissances et leur compréhension.
- Les élèves feront la distinction entre les faits et les opinions ou interprétations afin de parvenir à des jugements raisonnés.
- Les élèves pondéreront les critères, y compris l'observation, l'expérience et les preuves, pour porter des jugements éclairés et prendre des décisions éthiques sur l'avenir du monde.



La créativité

La créativité en sciences humaines permet aux élèves de faire des observations et de prendre des décisions, de résoudre des problèmes et de concevoir des stratégies innovantes. Elle nécessite d'établir des liens entre différents concepts et d'utiliser divers outils. La pensée créative met l'accent sur la souplesse, la pensée divergente, la production d'idées et l'exploration des diverses options pour améliorer la compréhension et envisager des solutions durables et éthiques.

- Les élèves feront preuve d'initiative et d'ingéniosité, exploreront les possibilités, seront ouverts à de nouvelles idées et possibilités, et courront des risques pour envisager différentes options qui pourraient façonner l'avenir.
- Les élèves feront preuve de curiosité à l'égard des choix faits par les personnes dans un contexte donné et exploreront de nouvelles idées/possibilités en posant des questions pertinentes sur ces choix.
- Les élèves feront appel à des stratégies et à des modes de pensée, y compris la pensée historique/géographique, la coordination des points de vue et la prise de décision éthique pour produire des idées et des concepts innovants, résoudre des problèmes ou encore faire la différence pour envisager de nouvelles possibilités pour l'avenir.
- Les élèves s'inspireront des idées et des connaissances d'autrui.
- Les élèves créeront des plans et les adapteront au fur et à mesure qu'ils peaufineront leur compréhension de nouveaux renseignements ou de contextes évolutifs.
- Les élèves testeront, peaufineront et adapteront les idées de manière innovante et unique, et persévéreront en cas d'ambiguïtés ou d'obstacles.
- Les élèves analyseront, chercheront à obtenir et utiliseront les rétroactions des autres pour envisager des solutions durables et éthiques et améliorer leur compréhension.



La citoyenneté

La citoyenneté en sciences humaines a pour objectif de préparer les élèves à devenir des citoyens du monde informés et engagés. En se penchant sur une multitude de points de vue, de récits et d'histoires, ils se forgent des connaissances historiques et géographiques ainsi qu'une compréhension conceptuelle des principes de vérité et de réconciliation, de durabilité et de droits de la personne, lesquels constitueront la base de leur rôle en tant que citoyens engagés et responsables, que ce soit à l'échelle locale, nationale ou mondiale.

- Les élèves comprendront et analyseront leur propre point de vue sur des questions complexes dans un monde qui évolue rapidement.
- Les élèves reconnaîtront les préjugés, y compris le racisme, les a priori, les stéréotypes et la discrimination, et soutiendront les principes de vérité et de réconciliation, de durabilité et de droits de la personne.

- Les élèves exploreront l'existence d'une interconnectivité entre eux-mêmes, les autres et le monde naturel.
- Les élèves évalueront comment les contributions du passé façonnent notre concept actuel de citoyenneté et de démocratie.
- Les élèves feront appel à une compréhension conceptuelle et à une pensée historique/géographique pour analyser et prendre des décisions éclairées.
- Les élèves analyseront les diverses idées, expériences et visions du monde pour remettre en question leurs hypothèses personnelles et leurs préjugés et prendre des décisions éclairées qui tiennent compte des principes de vérité et de réconciliation, de durabilité et de droits de la personne.
- Les élèves feront preuve d'empathie et réfléchiront à des points de vue qui ne correspondent pas aux leurs afin de comprendre la diversité de l'expérience humaine.
- Les élèves interagiront avec autrui de manière responsable, respectueuse et inclusive, que ce soit en personne ou dans un cadre numérique, afin de nouer un dialogue et des relations de manière constructive.
- Les élèves évalueront les facteurs et réaliseront leur potentiel afin de proposer des solutions pour leur propre bien-être et celui des autres et en tant que personne faisant partie de l'ensemble du monde naturel.
- Les élèves travailleront avec autrui pour élaborer des stratégies et trouver des solutions équitables qui soutiennent l'équité, la diversité, l'inclusion et le respect des droits de la personne.
- Les élèves feront des choix éthiques pour promouvoir des résultats sains et durables pour l'ensemble du monde naturel.



La connaissance de soi

La connaissance de soi en sciences humaines représente le lien personnel qu'entretiennent les élèves avec la pensée et les connaissances historiques et géographiques, de même que le lien qu'ils établissent avec les autres et en tant que personnes faisant partie de l'ensemble du monde naturel. Les élèves explorent leurs relations dynamiques avec les personnes et la terre, passées et présentes, proches et lointaines. Ils peuvent ainsi comprendre les interdépendances humaines et leurs répercussions sur les environnements naturels et les sociétés, ainsi que leur rôle en tant que citoyens responsables pour un avenir durable et éthique.

- Les élèves reconnaîtront leurs intérêts personnels, leurs points forts, leurs difficultés et leurs dons afin de soutenir leur apprentissage, leur bien-être et leur épanouissement.
- Les élèves seront sensibles aux facteurs qui façonnent leur identité, y compris les relations entre la terre et les gens dans le contexte culturel et historique de leur communauté, ce qui leur permettra de mieux se comprendre eux-mêmes.

- Les élèves accorderont importance et respect à l'interdépendance et aux liens personnels avec les gens et les lieux, y compris l'ensemble du monde naturel, afin de gagner en empathie et en sentiment d'appartenance.
- Les élèves comprendront et utiliseront des stratégies pour favoriser l'autorégulation et le bien-être en tant que citoyens dans un monde complexe et en constante évolution.
- Les élèves se pencheront sur leurs propres préjugés, leurs décisions, leurs efforts, leurs expériences et les rétroactions d'autrui.
- Les élèves se fixeront des objectifs pour renforcer leur apprentissage et leur bien-être en tant que citoyens engagés.
- Les élèves feront preuve d'espoir et d'empathie au moment de planifier leur avenir et en tant que personne faisant partie de l'ensemble du monde naturel proche et lointain.
- Les élèves feront la démonstration de leur capacité à persévérer, à s'adapter et à changer lorsqu'ils se heurtent à de nouvelles expériences et perspectives, aux réalités environnementales et mondiales ainsi qu'aux événements internationaux.
- Les élèves reconnaîtront et accepteront leur rôle dans l'apprentissage tout au long de leur vie et assumeront la responsabilité de leur perfectionnement personnel, de leur bien-être et de leur épanouissement en tant que citoyens du monde.



La collaboration

La collaboration en sciences humaines permet d'intégrer la diversité des points de vue, des croyances et des valeurs qui font partie de la vie d'une société démocratique. La collaboration nécessite d'apprendre d'autrui et avec autrui tout en travaillant de concert dans le but d'atteindre des objectifs communs, y compris la vérité et la réconciliation. La collaboration établit des relations qui permettent aux élèves de prendre des décisions éclairées et d'atteindre des objectifs communs. Par ailleurs, les discussions et les débats approfondis sur les questions éthiques ont pour but de motiver les élèves, de donner plus de sens à leur apprentissage, de leur donner l'occasion de contribuer à leur communauté, et ce, en tant que personne faisant partie de l'ensemble du monde naturel.

- Les élèves chercheront à comprendre et à clarifier la diversité des points de vue, des voix et des idées.
- Les élèves s'inspireront des idées d'autrui en menant des échanges productifs, significatifs et respectueux.
- Les élèves valoriseront les contributions d'autrui et leur accorderont de l'importance pour approfondir leur réflexion sur les sujets abordés.
- Les élèves pratiqueront l'écoute active et se poseront des questions éthiques tout en tenant compte des différents points de vue.

- Les élèves surmonteront les différences et se montreront enclins à faire des compromis ou à changer leur propre point de vue, le cas échéant, afin de prendre des décisions éclairées et respectueuses.
- Les élèves, par la négociation, coconstruiront une compréhension éthique et travailleront ensemble en vue de résoudre des problèmes pour le bien-être des autres et en tant que personne faisant partie de l'ensemble du monde naturel.



La communication

La communication en sciences humaines permet aux élèves d'interpréter les renseignements reçus, de diffuser des renseignements et d'exprimer des idées de manière claire et ciblée en utilisant divers supports. Il s'agit ici de maîtriser la communication orale, visuelle, écrite et médiatique ainsi que l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour la diffusion de l'information et des idées. Les élèves échangent de manière constructive de l'information et des idées afin d'obtenir des connaissances et de renforcer les relations en vue d'un avenir durable et éthique pour eux-mêmes et en tant que personne faisant partie de l'ensemble du monde naturel.

- Les élèves tiendront compte du public cible, de l'objectif, du contexte, des modes et des formes pour diffuser des idées et présenter des renseignements de manière réfléchie et efficace.
- Les élèves feront appel à un langage clair et concis pour exprimer des idées et des points de vue inclusifs et respectueux d'autrui, en évitant les généralisations et les péjorations, tout en comprenant les conséquences de leurs paroles et de leurs actions sur les autres.
- Les élèves tiendront compte des indices contextuels (comme les caractéristiques du texte, la communication non verbale, le ton de la voix, l'utilisation d'images numériques ou d'icônes appropriées, etc.) afin de mieux comprendre les messages qu'ils reçoivent.
- Les élèves chercheront à comprendre les points de vue des autres afin de clarifier et d'élargir leur réflexion et de négocier de manière constructive en adoptant une écoute active et en posant des questions.
- Les élèves découvriront comment des contextes divers (linguistiques, culturels, générationnels, expérientiels) peuvent influencer sur la compréhension.
- Les élèves s'engageront dans des échanges productifs, significatifs et respectueux afin de nouer des relations et d'approfondir leur compréhension de diverses manières, y compris dans des contextes numériques.
- Les élèves relateront les événements et les récits de sorte qu'ils aient un sens, pour eux-mêmes comme pour les autres.
- Les élèves négocieront de manière constructive avec autrui pour parvenir à un consensus au sein d'une communauté d'élèves.



Apprentissages durables

Identité, culture et communauté

L'élève explorera les concepts d'identité, de culture et de communauté en rapport avec les individus, les sociétés et les pays. De nombreux facteurs, dont la géographie et l'histoire, la culture, la langue, les facteurs économiques, ainsi que les croyances et les valeurs communes, qui dépendent de l'époque et du lieu, influent sur l'identité et la vie dans les communautés. En étudiant diverses cultures, dont la sienne, l'élève développe une meilleure compréhension de divers points de vue et devient sensible au fait que la communauté se trouve renforcée par l'interaction et l'interdépendance entre les individus par la diversité culturelle et le pluralisme.

La terre : lieux et personnes

L'étude des relations dynamiques entre les personnes, les lieux et les milieux permet de comprendre la dépendance à l'égard du milieu naturel, de même que les répercussions des activités humaines sur ce milieu. L'élève verra comment les relations avec la terre influencent l'identité et définissent les rôles et les responsabilités des citoyens sur les plans local, national ou international.

Liens historiques

L'élève explorera comment les personnes, les événements et les idées du passé façonnent le présent et influencent l'avenir. De plus, les récits et les traditions permettent à l'élève d'approfondir sa conscience historique quant à l'influence du passé sur le présent. Grâce à l'exploration de sa propre histoire, et de l'histoire proche et lointaine, l'élève peut se fonder sur le passé pour comprendre le présent et vivre en tenant compte de l'avenir, fournissant ainsi une fondation pour une citoyenneté démocratique active.

Interdépendance mondiale

L'élève explorera l'interdépendance mondiale des personnes, des communautés, des sociétés, des pays et des milieux. Par l'observation de cette interdépendance, l'élève accroît sa conscience planétaire et développe de l'empathie à l'égard des droits de la personne et de la condition humaine. La prise en compte des connexions mondiales permet à l'élève d'élargir sa connaissance du monde dans lequel il vit et de s'engager en tant que citoyen du monde.



Pouvoir et autorité

L'élève explorera les processus et les structures du pouvoir et de l'autorité, de même que leurs incidences sur les personnes, les relations, les communautés et les pays, en plus des questions de justice et d'équité. Le pouvoir et l'autorité touchent toutes les relations humaines, tant au pouvoir et à l'autorité que dans la vie quotidienne et dans des situations officielles. Les règles et les lois, tant officielles que traditionnelles, existent pour protéger les personnes et pour répondre à leurs besoins de vivre ensemble de manière pacifique et juste. Grâce à une exploration du pouvoir et de l'autorité et de leur influence sur les relations humaines, l'élève développera un sens d'autonomie personnelle en tant que citoyen démocratique actif.

Économie et ressources

L'élève explorera/comprendra l'impact, le partage et l'interdépendance des ressources et des richesses par rapport aux individus, aux communautés et aux nations, dans le passé et de nos jours. Il explorera les facteurs économiques qui affectent la prise de décision, la consommation et la répartition des ressources, le développement des technologies, ainsi que les implications sur la société et l'environnement.

Apprentissages

Codes d'apprentissage

La première lettre fait référence au type d'apprentissage :

C - Connaissances

V - Valeurs

H - Habiletés

La deuxième lettre, lorsqu'elle est présente, fait référence aux apprentissages durables (et une compétence globale) :

C - Identité, culture et communauté

H - Liens historiques

P - Pouvoir et autorité

T - La Terre : lieux et personnes

M - Interdépendance mondiale

E - Économie et ressources

C - Citoyenneté (compétence globale)

Les apprentissages distincts sont indiqués à la fin du code du résultat d'apprentissage spécifique à l'aide des lettres suivantes :

A - Autochtone

F - Francophone

Module 1 : les principes fondamentaux du droit

- 1.1** Cerner la nature, la raison d'être et l'évolution du droit, y inclus le Code d'Hammourabi, le Code Napoléon et d'autres sources historiques du droit.
- 1.2** Distinguer et développer une compréhension des classifications du droit.
- 1.3** Distinguer entre le droit et les valeurs morales, et explorer des notions telles que les droits inhérents, les droits conférés et la doctrine de la découverte/terra nullius.
- 1.4** Explorer les pratiques traditionnelles des Premières Nations, des Métis et des Inuits reliées au droit, ainsi que les aspects légaux de la relation en évolution constante entre les peuples autochtones et non autochtones au Canada, y inclus la relation issue des traités.
- 1.5** Décrire comment et pourquoi les lois évoluent ainsi que les conséquences de tels changements sur notre société.
- 1.6** Démontrer une compréhension de la création du système juridique canadien en tenant compte des influences apportées par le Code civil français et la Common Law britannique.
- 1.7** Démontrer une compréhension des compétences et des juridictions de chaque palier de gouvernement ainsi que la structure hiérarchique des tribunaux.
- 1.8** Comprendre et comparer les rôles et les responsabilités des intervenants dans le système judiciaire tels que les juges, les avocats et les greffiers.
- 1.9** Développer une compréhension du vocabulaire et des concepts fondamentaux en droit, par exemple : la jurisprudence, l'habeas corpus et la primauté du droit




Module 2 : la Charte canadienne des droits et libertés

- 2.1** Retracer l'histoire et l'évolution des droits au Canada en soulignant des événements clés menant à la création de la Charte canadienne des droits et libertés, tels que l'« affaire personne » (Edwards c. A.G. of Canada [1930]) et la Déclaration canadienne des droits (1960).
- 2.2** Décrire et analyser chaque section de la Charte, ainsi que la sphère de compétence, les recours et l'impact général de la Charte sur la société canadienne.
- 2.3** Examiner la question de la restriction des droits et libertés en faisant référence à la disposition établissant des limites raisonnables et la disposition de dérogation, ainsi que le rôle de la Cour suprême du Canada en tant que « gardienne de la Constitution ».
- 2.4** Explorer l'impact de la Charte et d'autres documents tels que la Proclamation royale de 1763, les ententes de revendications territoriales, les traités et la Loi sur les Indiens sur les droits des Autochtones au Canada.
- 2.5** Analyser à quel point les droits démocratiques et la liberté de circulation et d'établissement des Canadiens sont protégés et garantis par la Charte.
- 2.6** Expliquer de quelles façons les garanties juridiques de la Charte protègent les droits des individus et établissent des limites sur les pouvoirs des intervenants du système de justice pénale tels que les policiers et la Couronne.
- 2.7** Comparer et différencier les concepts d'égalité et d'équité dans le contexte de l'article 15 de la Charte.
- 2.8** Décrire de quelles façons la Charte garantit les droits linguistiques au Canada.
- 2.9** Explorer des questions qui ont eu un impact sur les interprétations contemporaines de la Charte rendant celle-ci un document vivant, par exemple : les droits des femmes, l'identité sexuelle et la mort assistée médicalement.


Module 3 : le droit pénal

- 3.1** Cerner les buts et les caractéristiques essentielles du droit pénal au Canada, y inclus la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (2003), et explorer les défis associés à la recherche d'un équilibre entre la justice vengeresse et la réadaptation afin de respecter autant les droits juridiques de la victime que ceux du délinquant.
- 3.2** Développer une compréhension des éléments qui constituent une infraction criminelle tels que l'actus reus, la mens rea et la responsabilité absolue.
- 3.3** Décrire et analyser des infractions criminelles qui impliquent des individus telles que l'homicide, les voies de fait et l'agression sexuelle.
- 3.4** Décrire et analyser des infractions criminelles relatives à la propriété telles que le vol, le vol qualifié et l'introduction par effraction ainsi que d'autres infractions criminelles telles que le trafic et la possession de drogues, le vol d'identité et la fraude.

- 
- 3.5** Développer une compréhension des multiples façons dont un individu peut être impliqué dans une infraction criminelle sans en être l'auteur principal telles que la complicité, l'incitation, la tentative et le complot.
 - 3.6** Décrire les étapes principales de l'enquête et de l'arrestation, y inclus les méthodes de collecte et d'analyse de preuves, la détention et la libération avant le procès.
 - 3.7** Identifier et décrire les moyens de défense qui peuvent être invoqués par l'accusé tels que l'état mental, la légitime défense et la contrainte.
 - 3.8** Décrire la structure du système des tribunaux de juridiction pénale au Canada ainsi que les rôles et les responsabilités des participants tels que le juge, les témoins, le jury, le procureur de la Couronne, l'avocat de la défense et les autres membres du personnel de la cour
 - 3.9** Décrire les étapes d'un procès criminel, y inclus l'enquête préliminaire, les plaidoyers, l'exposé initial, l'interrogatoire, le verdict et l'appel.
 - 3.10** Explorer les divers objectifs de la détermination de la peine tels que la protection du public, la dissuasion et le dédommagement ainsi que les avantages et les inconvénients de différents types de peines telles que la probation, l'emprisonnement avec sursis et l'incarcération.
 - 3.11** Distinguer entre la détermination de la peine pour les adultes et pour les jeunes contrevenants en faisant référence à la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents.
 - 3.12** Explorer le concept de la justice réparatrice, y inclus les alternatives aux peines traditionnelles recommandées par la Commission d'enquête sur l'administration de la justice et les Autochtones (1991) ainsi que l'arrêt Gladue (1999), telles que les cercles de détermination de la peine et les conférences communautaires familiales.
 - 3.13** Analyser la surreprésentation d'individus autochtones incarcérés au Manitoba et au Canada et les solutions envisagées par le système judiciaire, notamment à la lumière des recommandations de la Commission d'enquête sur l'administration de la justice et les Autochtones (1991) et la Commission de vérité et réconciliation (2015).

Module 4 : le droit civil

- 4.1** Cerner les différences fondamentales entre le droit civil et le droit pénal, particulièrement en ce qui a trait aux objectifs, à la structure, aux procédures et à la résolution.
- 4.2** Évaluer les divers éléments faisant partie des procédures civiles, y inclus les parties en cause, les étapes d'une poursuite civile, les recours collectifs et les tribunaux civils.
- 4.3** Décrire les types de recours civils tels que les dommages-intérêts et les injonctions ainsi que des méthodes de règlement extrajudiciaire des différends, y inclus la négociation, l'arbitrage et la médiation.

- 
- 4.4** Examiner les pratiques autochtones et la jurisprudence en ce qui a trait aux droits des individus à l'intérieur des réserves et sur les terres autochtones ainsi que des questions reliées aux propriétés situées sur des réserves et des poursuites civiles contre le gouvernement, par exemple : les pensionnats, les droits issus des traités et les revendications territoriales.
 - 4.5** Analyser les éléments principaux, des exemples et des moyens de défense dans les cas de délits intentionnels et non intentionnels tels que la négligence, l'atteinte à la vie privée et la diffamation.
 - 4.6** Expliquer les principaux éléments et types de contrats ainsi que les facteurs pouvant rendre un contrat invalide, en examinant des exemples de contrats faisant partie de la vie quotidienne tels que les téléphones cellulaires, le stationnement et les achats ainsi que les contrats majeurs tels que la location d'appartement, les hypothèques et les garanties.

Module 5 : le droit de la famille

- 5.1** Explorer la définition d'une famille aux termes de la loi canadienne et décrire les éléments qui constituent le droit de la famille, y inclus le mariage, la protection de l'enfance et les biens familiaux.
- 5.2** Décrire et comprendre les exigences essentielles d'un mariage ou d'une relation de couple en union libre, y compris une relation de couple entre partenaires de même sexe, ainsi que les limites telles que l'âge, le consentement et la bigamie.
- 5.3** Examiner les conditions légales et les procédures reliées à la séparation et au divorce, y inclus la médiation, la pension alimentaire et le partage des biens, ainsi que la protection des conjoints ou partenaires victimes de relations abusives.
- 5.4** Décrire les droits et responsabilités des parents ou tuteurs et comment le droit de la famille assure la protection de l'enfant en abordant des sujets tels que la sécurité et la garde d'enfant, l'adoption et le rôle des Services à l'enfant et à la famille.
- 5.5** Explorer des questions reliées à la garde des enfants telles que les types de garde, le droit de visite et la pension alimentaire.
- 5.6** Examiner des politiques et des enjeux passés et présents reliés aux pratiques autochtones coutumières et aux interventions d'agences gouvernementales auprès de familles autochtones telles que l'adoption d'enfants autochtones, la rafle des années 1960, les pensionnats et les interactions avec les Services à l'enfant et à la famille.
- 5.7** Analyser des sujets reliés au droit de la famille telles que les attentes culturelles, les facteurs économiques et les technologies de la reproduction, par exemple : la maternité de substitution et la fécondation in vitro.



Module 6 : enquête d'élève


À l'aide des résultats d'apprentissage qui suivent comme guide à l'enquête, les élèves font de la recherche et analysent un (1) des thèmes suivants : le droit international, les droits de la personne, le droit et les mineurs, le droit du travail ou le droit environnemental.

Thème 6A : le droit international

- 6A.1** Expliquer la nature et les principes généraux du droit international.
- 6A.2** Explorer des questions qui relèvent du droit international, par exemple : le désarmement, le crime international, les réfugiés, la nationalité, la conduite de la guerre, le terrorisme et le droit de la mer.
- 6A.3** Expliquer les notions telles que l'immunité diplomatique et l'extradition.
- 6A.4** Décrire le rôle, la fonction et la compétence d'organes judiciaires internationaux tels que la Cour internationale de justice et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.
- 6A.5** Examiner des enjeux liés à la mise en œuvre du droit international sur le plan interne d'un pays ainsi que la résolution de conflits internationaux.
- 6A.6** Analyser des instances de violation du droit international et explorer en quoi des gestes et des lois, autant du passé que du présent, de différents pays ont contrevenu aux principes du droit international, par exemple : la ségrégation aux États-Unis, les lois de Nuremberg en Allemagne et les programmes nucléaires de l'Iran et de la Corée du Nord.
- 6A.7** Évaluer l'impact de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones sur le droit canadien.

Thème 6B : les droits de la personne

- 6B.1** Expliquer les raisons pour la création de la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU ainsi que les concepts clés s'y rapportant.
- 6B.2** Identifier les libertés fondamentales et les garanties juridiques enchâssées dans la Charte canadienne des droits et libertés et les comparer avec celles que l'on retrouve dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.
- 6B.3** Expliquer par quels moyens un individu peut exercer ses droits selon la Charte tels que contester une loi provinciale ou fédérale et expliquer le rôle d'organismes tels que l'ombudsman et la Commission des droits de la personne.
- 6B.4** Expliquer comment les droits et libertés peuvent être limités et comment ils sont accompagnés de responsabilités et d'obligations précises.
- 6B.5** Analyser des situations dans lesquelles les droits et libertés peuvent entrer en conflit, par exemple la liberté d'expression, la littérature haineuse, les traditions ancestrales et la diffamation.
- 6B.6** Examiner les droits des groupes ou des personnes au Canada qui n'ont pas été respectés, par exemple : le statut de la femme, les droits des Autochtones, les droits minoritaires, l'identité sexuelle et les droits linguistiques.


- 
- 6B.7** Évaluer l'impact de la Loi sur les Indiens et d'autres lois ainsi que du non-respect des clauses des traités sur le plan des droits de la personne en ce qui concerne les peuples autochtones au Canada.
 - 6B.8** Évaluer la contribution de certains individus ou organisations dans la promotion des droits de la personne à l'échelle canadienne et internationale.
 - 6B.9** Mesurer les effets de l'action collective telle que les pétitions et les groupes de pression sur l'évolution du droit dans une démocratie.

Thème 6C : le droit et les mineurs

- 6C.1** Analyser les droits fondamentaux inscrits dans la Déclaration des droits de l'enfant (1959) ainsi que les principes directeurs de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (2003).
- 6C.2** Évaluer l'efficacité des lois internationales concernant le respect des droits de l'enfant.
- 6C.3** Analyser l'impact des inégalités dans l'éducation offerte dans les écoles des réserves autochtones et les changements qui sont amenés pour y remédier.
- 6C.4** Débattre de la nécessité de traiter les mineurs différemment des adultes dans une variété de contextes tels que le droit de vote, la conduite automobile, le consentement, l'assiduité scolaire et la criminalité.
- 6C.5** Décrire l'évolution du droit pénal relatif aux jeunes, de la Loi sur les jeunes délinquants (1908) jusqu'à la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (2003), y inclus les modifications apportées à la loi en 2012.
- 6C.6** Évaluer certains éléments controversés de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (2003), y inclus les modifications apportées en 2012, et expliquer les arguments pour et contre ces éléments.
- 6C.7** Analyser certains aspects du droit pénal qui peuvent s'appliquer aux mineurs ou qui concernent les mineurs, mais qui ne sont pas définis dans la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents, par exemple : la possession et le trafic de stupéfiants, la protection de l'enfance, l'agression sexuelle et le harcèlement.
- 6C.8** Identifier les ressources disponibles pour les jeunes victimes.
- 6C.9** Comparer le traitement réservé aux adultes et aux mineurs en ce qui concerne l'arrestation, la détention, le procès et la détermination de la peine.

Thème 6D : le droit du travail

- 6D.1** Expliquer la raison d'être du droit du travail dans des domaines tels que la sécurité, l'hygiène et les droits fondamentaux des travailleurs.
- 6D.2** Comparer le rôle des gouvernements fédéral et provinciaux dans l'élaboration de lois relatives à la main-d'œuvre et au milieu de travail.
- 6D.3** Décrire les éléments clés de la protection accordée aux travailleurs par les lois fédérales et provinciales, par exemple : la Commission des accidents du travail, le Code canadien du travail, la Loi sur les syndicats ouvriers, la Loi sur les relations de travail et le Code des normes d'emploi.

- 
- 6D.4** Explorer des questions relatives aux droits des travailleurs telles que le syndicalisme, la négociation collective et les lois forçant le retour au travail.
 - 6D.5** Décrire les recours prévus si les droits des travailleurs ne sont pas respectés, par exemple : le dépôt de plaintes et de griefs, la médiation et l'indemnisation.
 - 6D.6** Analyser les effets de la libéralisation des échanges commerciaux, de la mondialisation de l'économie et des changements technologiques sur l'avenir des négociations collectives et de la réglementation des milieux de travail.
 - 6D.7** Analyser la raison d'être et l'impact de la politique gouvernementale de traitement équitable en matière d'emploi sur des groupes tels que les peuples autochtones, les femmes, les membres de minorités visibles et les personnes handicapées.
 - 6D.8** Explorer des questions relatives aux travailleurs migrants, par exemple : les travailleurs étrangers temporaires, les travailleurs qualifiés et la traite des personnes.

Thème 6E : le droit environnemental

- 6E.1** Cerner la raison d'être et la nécessité des lois pour protéger l'environnement.
- 6E.2** Distinguer la séparation des pouvoirs entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les municipalités en ce qui concerne la protection de l'environnement, par exemple : l'exploitation des forêts, la pêche, la protection des espèces animales, le transport de marchandises toxiques et la gestion des déchets.
- 6E.3** Évaluer les enjeux des ententes internationales telles que le protocole de Kyoto (1997) et l'accord de Paris (2016) sur la protection de l'environnement, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et le développement durable.
- 6E.4** Évaluer le rôle des individus et des organisations non gouvernementales en ce qui concerne la protection de l'environnement.
- 6E.5** Décrire le leadership des communautés autochtones dans leurs pratiques traditionnelles d'utilisation des ressources naturelles et l'impact environnemental de ces pratiques.
- 6E.6** Analyser des exemples spécifiques de cas criminels ou civils reliés aux lois environnementales, par exemple : des incidents nucléaires, des fuites d'huile ou le braconnage.

Ressources pour la mise en œuvre des programmes d'études

Des ressources clés sont fréquemment ajoutées. Veuillez vous référer à https://www.edu.gov.mb.ca/m12/cadre/francais/sh/ressources/12e_annee.html pour voir les ressources clés particulières à cette ressource.